

Feuille de route Qualité de l'Air

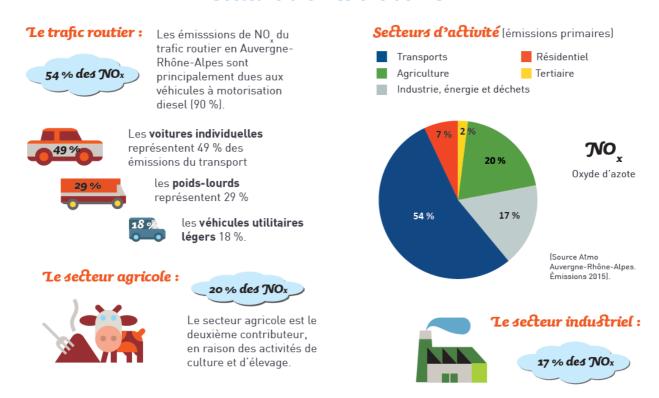
Zone administrative de surveillance Vallée de l'Arve



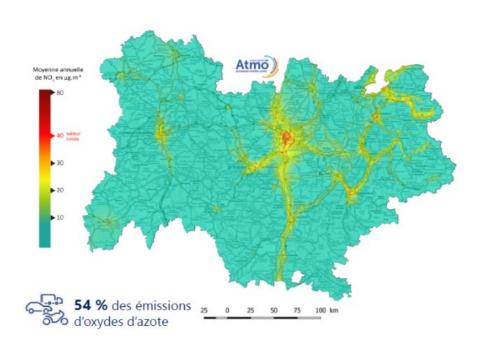
Feuilles de route pour la qualité de l'air

en Auvergne-Rhône-Alpes : contexte Général

Secteurs d'émissions de NOx

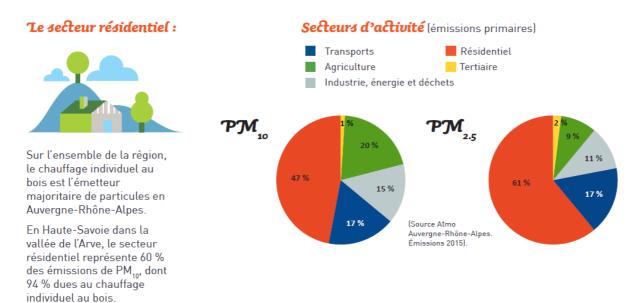


Concentration en NOx pour l'année 2016

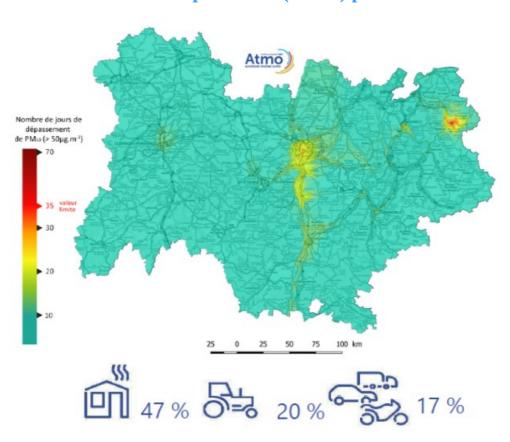


 $A dresse\ postale: 69453\ LYON\ CEDEX\ 06$ $Standard: 04\ 26\ 28\ 60\ 00-\underline{www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr}$

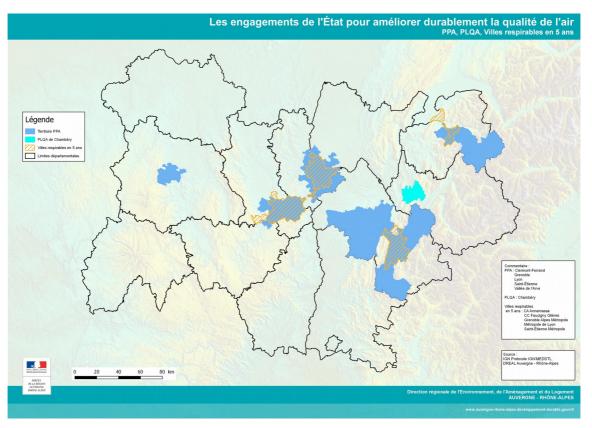
Secteurs d'émissions des particules (PM10 et PM2,5)



Concentration en particules (PM10) pour l'année 2016



Les engagements de l'État pour améliorer durablement la qualité de l'air en région Auvergne-Rhône-Alpes : PPA, PLQA, territoires « villes respirables en 5 ans » :



Élaboration des feuilles de route pour l'amélioration de la qualité de l'air en région Auvergne-Rhône-Alpes :

Les préfets de départements ont conduit le processus de construction des feuilles de route en faveur de la qualité de l'air dans les 5 territoires concernés avec une attention particulière portée à l'attention des collectivités territoriales.

Pour la région Auvergne – Rhône-Alpes les zones concernées par cette décision sont celles :

- du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la région grenobloise ;
- du PPA de l'agglomération lyonnaise ;
- du PPA de la vallée de l'Arve ;
- du PPA de l'agglomération stéphanoise ;
- en dépassement de valeur limite pour les dioxydes d'azote au droit de Valence.

L'adhésion des collectivités territoriales et des acteurs économiques a permis de faire émerger des propositions de court terme, opérationnelles et partagées entre tous les acteurs.

Une coordination régionale a permis d'aboutir à des fiches actions opérationnelles qui seront mises en valeur par l'ensemble des partenaires engagées :

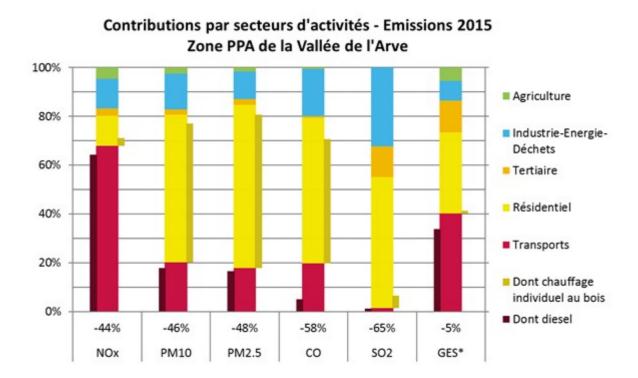
- dans le cadre des PPA qu'il s'agit de renforcer et d'accélérer ;
- de mesures initiées dans le cadre de l'appel à projets « villes respirables en 5 ans » qu'il s'agit de poursuivre et de soutenir financièrement ;
- de nouvelles mesures opérationnelles issues des échanges dans le cadre de l'élaboration des feuilles de route qui seront conduites collectivement.

Zoom PPA sur la vallée de l'Arve :

La qualité de l'air s'améliore en vallée de l'Arve, ce territoire spécifique reste cependant vulnérable. La vallée de l'Arve est en effet particulièrement exposée à la pollution de l'air : la topographie encaissée, les phénomènes météorologiques d'inversion de températures, la concentration dans un espace plus étroit qu'en plaine de nombreuses activités économiques, industrie, transports et tourisme, favorisent l'accumulation des émissions polluantes.

Les dépassements aux valeurs-limites européennes ont amené l'État à engager dès 2010 la rédaction d'un plan de protection de l'atmosphère sur le territoire de la vallée de l'Arve. Actuellement en révision, le premier plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve a été approuvé par arrêté préfectoral du 16 février 2012 afin de réduire la pollution de fond en agissant notamment sur la situation préoccupante des particules fines. Il est le premier plan approuvé en réponse à une situation dépassement des valeurs limites hors zones agglomérées.

Des actions expérimentées/initiées sur le territoire de la vallée de l'Arve ont depuis été généralisées au niveau national : mesure innovante concernant le chauffage individuel au bois : « fonds air bois », mesures innovantes dans le secteur des transports : plan de déplacements des entreprises (opération MOBIL'ARVE) ou en faveur de la conversion des flottes de transport de marchandises vers le GNV (opération EQUILIBRE) sont également des actions pilotes. Les émissions sectorielles sont réparties selon le graphique suivant :



Les actions proposées pour la feuille de route sont inscrites dans les travaux de révision du PPA:

- sur la forme : la méthodologie s'est appuyée sur les travaux des huit groupes de travail (5 thématiques, et 3 transversaux autour des enjeux de santé publique, de l'implication des collectivités et de la mobilisation citoyenne) qui se sont chacun réunis a minima à trois reprises entre le 4 octobre 2017 et le 26 février 2018 ;
- sur le fond : les 16 actions identifiées « feuilles de route » sont considérées comme prioritaires compte-tenu des gains d'émissions espérés au regard des simulations de l'évolution des émissions par source entre 2016 (année de référence des émissions) et 2022 (fin du PPA 2).

Compte tenu des prochaines échéances pour le PPA (6 avril : COPIL de révision du PPA : fixation des objectifs et finalisation du plan d'actions feuilles de route et actions PPA), il n'y a pas encore le détail des fiches-actions. Celles-ci seront précisées en avril, suite au COPIL PPA du 6 avril.

Atmo

Auvergne-Rhone-Alpes

Dans le détail, les actions retenues sont pour chacun des secteurs :

- Volet résidentiel :
 - développer un fonds air bois énergies;
 - interdire/éviter les foyers ouverts dans les nouvelles constructions (mesure réglementaire locale si évolution du cadre législatif);
 - supprimer les foyers ouverts ou les appareils de chauffage au bois non-conforme en vente (mesure réglementaire);
 - intégrer la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme.

Volet agricole et forestier :

- interdire définitivement le brûlage des déchets verts et l'écobuage (mesure réglementaire) ;
- Volet activités économiques :
 - améliorer la connaissance des émissions du secteur économiques (hors ICPE);
 - poursuivre l'aide publique à l'investissement (fonds air industrie, fonds air entreprises, etc);
 - réduire les émissions du secteur de la production et du transport des matériaux et,
 - réduire les émissions du secteur de la construction.
- Volet transports/mobilité :
 - accélérer et amplifier le renouvellement du parc des véhicules ;
 - renforcer le maillage des stations GNV;
 - massifier le covoiturage;
 - renforcement des contrôles des dispositifs de traitement des gaz d'échappement des véhicules lourds.
- Volet ressources et déchets :
 - mailler le territoire de zones de dépôt des déchets inertes du BTP;
- Volet « mobilisation citovenne »:
 - gouvernance, suivi, dialogue et communication;
 - appel à projets citoyens « chacun fait sa part pour l'air ».
- Volet « collectivités » : être des collectivités exemplaires.

 $Standard: 04\ 26\ 28\ 60\ 00 - \underline{www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr}$

6/7



PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE DE LA VALLEE DE L'ARVE (REVISION)

RESTITUTION PAR LES APPUIS DES PROPOSITIONS D'ACTIONS QUI EMERGENT DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LA BASE DES PRESENTATIONS FAITES EN COTECH #4 DU 16 JANVIER 2018

COMITE DE PILOTAGE #4 du 29 janvier 2018

		TYPE D'ACTION	ECHEANCE D'ENGAGEMENT DE L'ACTION	BESOIN EN FINANCEMENT POUR L'ACTION	BESOIN D'ADAPTATION REGLEMENTAIRE	PROPOSITION INTEGREE "FEUILLE DE ROUTE"
- 11	OT RESIDENTIEUTERTIAIRE					
RT1	FACILITER L'ACCES DE TOUS A LA RENOVATION ENERGETIQUE	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	IMPORTANT		Action
RT2	DEPLOYER UN RESEAU D'AMBASSAD'AIR SUR TOUT LE TERRITOIRE	ACCOMPAGNEMENT	COURT	MOYEN		Action
RT3	DEVELOPPER UN FONDS AIR BOIS ENERGIES (ou autres noms FAB 2.0 ou FONDS AIR BOIS+ ou FONDS AIR ENERGIES)	OPERATIONNELLE	COURT	TRES IMPORTANT		Action
REF-4	METTRE EN PLACE LE FONDS AIR BOIS ENERGIES POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	TRES IMPORTANT		
RES	S'APPLYER SUR LE FONDS AIR BOIS ENERGIES POUR AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE	CONNAISSANCE	MOYEN	IMPORTANT		
RT6	INTERDIRE / EVITER LES FOYER OUVERTS DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS	REGLEMENTAIRE	MOYEN		NATIONAL	Réglementaire
RT7	SUPPRIMER LES FOYERS OUVERTS EXISTANTS OU LES APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS NON-CONFORMES EN VENTE	REGLEMENTAIRE	MOYEN		NATIONAL	Réglementaire
REE	SOUTENIR / ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES & SANCTIONNER LES MALIVAIS COMPORTEMENTS	COMMUNICATION	COURT	FAIBLE	LOCAL	
RTSa	MELIX INFORMER ET POURSUVIRE LA SENSIBILISATION	COMMUNICATION	IMMEDIAT	FAIBLE	2.1	
RITRID	DEVELOPPER UN PLAN DE COMMUNICATION AMBITELIX ET POSITIF EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'AIR (mesure pour tous les GT)	COMMUNICATION				
RT10	INTEGRER LA QUALITE DE L'AIR DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN		6	
7	GT AGRICULTURE & FORET					
AG1	SENSIBILISER ET FORMER LES AGRICULTEURS AUX BONNES PRATIQUES AGRICOLES MOINS POLLUANTES	COMMUNICATION	COURT			Action
AG2	RENOUVELER LE MATÉRIEL AGRICOLE ET FORESTER, EN PARTICULIER LES ENGINS À MOTEUR THERMIQUE	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	IMPORTANT		
AGS	FAVORISER L'ÉCHANGE DE PARCELLES AGRICOLES ENTRE AGRICULTEURS	ACCOMPAGNEMENT	LONG	IMPORTANT		
AG4	INTERDIRE DÉFINITIVEMENT LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS ET L'ÉCOBUAGE	REGLEMENTARE	COURT		NATIONAL & LOCAL	Action + Réglementaire
AG5	DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION POUR VALORISER LES EFFLUENTS AGRICOLES ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE MÉTHANE	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	IMPORTANT		Action
AGS	DÉVELOPPER UNE FILIÈRE BOIS-ÉNERGE LOCALE ET EFFICACE	ACCOMPAGNEMENT	LONG	TRES IMPORTANT		
AGT	MAINTENIR ET AMELIORER LES CAPACITES DE STOCKAGE DE COZET DE FILTRATION DE L'AIR PAR LA FORET ET L'AGRICULTURE	ACCOMPAGNEMENT	LONG			
6	GT ACTIVITES ECONOMIQUES					
AEI	METTRE EN PLACE UN QUICHET UNIQUE D'APPUI AUX CPERATEURS ECONOMQUES	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	MOYEN		
AE2					1000	Action
AE3	POURSUIVRE L'AIDE PUBLIQUE A L'INVESTISSEMENT (Fonds Air Industrie, Fonds Air Entreprises) AMELIORER LA CONNAISSANCE DES EMISSIONS DU SECTEUR ECONOMIQUE (HORS ICPE)	OPERATIONNELLE	MOYEN	TRES IMPORTANT	LOCAL	Action
AEA	MELICIPER DA COMMINGUER EN CREANT UNE INSTANCE LOCALE DINFORMATION	COMMUNICATION		IMPORTANT		Action
			COURT			
AES	PROMOUVOR LES ENTREPRISES EXEMPLAIRES	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	PABLE		
AET	MIEUX CONNAITRE ET PLUS MATTRISER LES EMISSIONS DES ICPE	CONNAISSANCE	COURT		LOCAL	Action
11	GT TRANSPORTS/MOBILITE					
T1	ACCÉLÉRER ET AMPLIFIER LE RENOUVELLEMENT DU PARC DE VÉHICULES	ACCOMPAGNEMENT	COURT	TRES IMPORTANT		Action
T2	RENFORCER LE MAILLAGE DES STATIONS GNV	ACCOMPAGNEMENT	COURT	FABLE		Action
ТЗ	MASSIFIER LE COVOITURAGE	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN			Action
T4	MANAGER LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE VIA UNE « CONFÉRENCE DES MOBILITÉS »	ACCOMPAGNEMENT	COURT			Gouvernance
T5	RATIONALISER LA LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	FAIBLE		
T6	AGIR SUR L'OFFRE FERROVIAIRE DE LA VALLÉE	ACCOMPAGNEMENT	COURT	TRES IMPORTANT		Action
17	DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	MOYEN		
T8	RENDRE PLUS COHÉRENTE LISIBLE ET EFFICIENTE LA MESURE DE LIMITATION DE VITESSE	REGLEMENTAIRE	COURT		NATIONAL & LOCAL	Réglementaire
T9	RENFORCEMENT DES CONTROLES DES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DES GAZ D'ECHAPPEMENT DES VEHICULES LOURDS	REGLEMENTAIRE	COURT	MOYEN		Action
T10	AMPLIFIER LE REPORT MODAL DU TRAFIC DE MARCHANDISE PAR LE TRAIN	ACCOMPAGNEMENT				
7	PREFIGURER UNE ZONE DE CIRCULATION RESTREINTE (mesure en débat)	REGLEMENTAIRE			LOCAL	
8	OT RESSOURCES & DECHETS					
RD1	DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN DEPASSANT LES OBJECTIFS DE LA LOI AVEC PLAN REGIONAL DECHETS	ACCOMPAGNEMENT	IMMEDIAT			Action
RD2	LIMTER LES TRANSPORTS DE DÉCHETS POUR LIMITER LES EMISSIONS DE NOX ET DE PM	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN			
RD3	FAIRE EVOLUER LA REGLEMENTATION ET SANCTIONNER LES INFRACTIONS (brülage des déchets verts, revente des palettes)	REGLEMENTAIRE	COURT		NATIONAL & LOCAL	Action + Réglementaire
RD4	VALORISER ENCORE PLUS L'ÉNERGIE ISSUE DES INCINÉRATEURS DE LA VALLÉE (tart que les incinérateurs sont en sentos)	ACCOMPAGNEMENT	LONG			
RDS	OPTIMISER LES ÉMISSIONS DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (sant que les indréndeurs sont en service)	OPERATIONNELLE	LOWG			
RD6	DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE MÉTHANISATION	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	IMPORTANT	9	Action
RD7	MAILLER LE TERRITORE DE ZONES DE DÉPÔT DES DÉCHETS INERTES DU STP	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN			
7	ANTICIPER LE TERRITOIRE DE DEMAIN EN ETUDIANT UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS (************************************	CONNAISSANCE	7		9	
7 81	OT SANTE MIEUX INFORMER LES POPULATIONS	COMMUNICATION	COURT			Action
82	MEUX INFORMEN LES POPULATIONS DÉVELOPPER LES ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS	COMMUNICATION	MOYEN	FABLE		Patroll
53	DÉVELOPPER L'ÉDUCATION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILEU SCOLAIRE	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	PARLE		
	DEVELOPPER L'EDUCATION ET LA PROMOTION DE LA SANTE EN MULEU SCOLAIRE. ADAPTER LES RECOMMANDATIONS SANTAIRES	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	PARKE		4-44-
84						Action
85	SUIVRE L'IMPACT SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS	COMNAISSANCE	LONG			
86	PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL FAVORABLE À LA SANTÉ	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN			
67	APPINER LA CONNAISSANCE DES NIVEAUX ET DE LA RÉPARTITION DES POLLUTIONS	CONNAISSANCE	MOYEN	MOYEN		
3	GT MOBILISATION CITCYENNE (propositions issues of formulées par les pilotes du GT)					
M2	GOUVERNANCE, SUIVI, DIALOGUE ET COMMUNICATION	GOUVERNANCE	COURT			Gouvernance
МЗ	APPEL À PROJETS CITOYENS « CHACUN FAIT SA PART POUR L'AIR »	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN	IMPORTANT		Action
M10	DECLARER LA VALLE DE L'ARVE « TERRITOIRE FRAGLE EXPERIMENTAL ET INNOVANT »	COMMUNICATION			NATIONAL	
7	GT COLLECTIMTES					
CI	ORGANISER UNE GOUVERNANCE DU PPA2 POUR ET AVEC LE TERRITOIRE	GOUVERNANCE	COURT		LOCAL	Gouvernance
C2	ETRE DES COLLECTIMTES EXEMPLAIRES	OPERATIONNELLE	COURT	IMPORTANT		
СЗ	MIEUX CONTROLER LES MESURES ET SANCTIONNER LES MAUVAIS COMPORTEMENTS	REGLEMENTAIRE	COURT		NATIONAL & LOCAL	Réglementaire
C4	MUTUALISER ET HARMONISER LES BONNES PRATIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE	ACCOMPAGNEMENT	COURT			
C5	INTEGRER LA QUALITE DE L'AIR DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION	ACCOMPAGNEMENT	MOYEN			
CS	INFORMER ENCORE ET COMMUNIQUER TOLLICURS	COMMUNICATION	IMMEDIAT	FABLE		
2	TRANSPOSER LE DISPOSITIF C2E BONIFIE DES TEPCV SUR LES TERRITOIRES A PPA (mesure à définir)	ACCOMPAGNEMENT			NATIONAL	Gouvernance
	The state of the s					

60 ECHELE DE NOTATION:
- TYPE D'ACTION: OCUVERINANCE, ROLLEMENTAIRE, OPERATIONNELLE, ACCOMPAGNEMENTINIDISON, COMMUNICATIONS anabilisation, Euden/Amélication de la CONNAISSANCE
- FRANCEMENT PUBLIC NECESSANEE; rise - sans colt spécifique, FAILE - qualque s'et par des par de les, MODIFANT - qualques cartières de les, TRES IMPORTANT - apprince à 1 MA
- ECHEMNEE D'ENGAGEMENT (terms): (MINECIAT - sans attends le visibation du PPA2, COURT - paut démontrés de visitation du PPA2, MOVEN - rideastés 1 à 3 ans après acrés PPA2, LONG - acrés de PPA2, TRES LONG - au-risit du PPA2.